



HAL
open science

Vers un tarissement de la population active agricole française ?

Guénhaël Jegouzo

► **To cite this version:**

Guénhaël Jegouzo. Vers un tarissement de la population active agricole française?. 19 p., 1974.
hal-02859625

HAL Id: hal-02859625

<https://hal.inrae.fr/hal-02859625>

Submitted on 8 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

g. jégouzo

**vers un tarissement de la population
active agricole française ?**

avril 1974

**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
STATION D'ÉCONOMIE RURALE DE RENNES**

Pendant longtemps, et spécialement jusque vers 1950, le renouvellement de la population employée dans l'agriculture a été caractérisé par deux faits principaux. Le potentiel de recrutement était élevé, le solde du mouvement naturel de la population agricole étant nettement positif. A. Sauvy a calculé qu'entre 1900 et 1954 le nombre d'actifs agricoles aurait augmenté d'environ 820 000 unités du fait de cette évolution naturelle, en l'absence d'exode agricole (1). Si l'exode était, en fait, suffisamment important pour faire diminuer la population active agricole française, le déclin était relativement lent. C'est que la majorité des enfants nés à la campagne devenaient et restaient paysans.

Les conditions de renouvellement de la classe paysanne se sont profondément modifiées depuis une vingtaine d'années. Les fils d'agriculteurs en sont venus à se détourner massivement de l'agriculture pour des raisons qu'il ne semble pas nécessaire de rappeler. Dans les générations 1893-1913, les 2/3 des fils d'exploitants travaillaient eux-mêmes à la terre à 40-60 ans (2). Dans les générations 1918-1935, le taux d'activité agricole des fils d'agriculteurs est inférieur à 50 % à 35-52 ans (48 %) (3). Chez les fils de paysans nés entre 1936 et 1954, 1/3 seulement sont actifs agricoles à 16-34 ans (4). Enfin, des informations partielles laissent supposer que pas plus de 20 % des enfants nés en campagne entre 1945 et 1955 resteront à la terre.

Ces taux d'activité agricole de plus en plus bas concernent des générations de moins en moins nombreuses. Les conséquences quant à la reproduction de la population employée en agriculture seraient réduites si le métier de paysan n'avait pas, le plus souvent, un caractère héréditaire. Or, cette hérédité sociale persiste, contrairement à bien des souhaits.

Cette note se propose de fournir une description chiffrée de flux qui contribuent à former la population active agricole ; l'analyse des mécanismes liés à ces flux a été tentée dans des publications antérieures et se poursuit dans divers travaux en cours.

(1) Population n°3 de 1963, p.573-574.

(2) M. Febvay, "La population agricole en France ; structure actuelle et évolution", Etudes et Conjoncture, août 1956, pp.707-740 (P.732 et 733).

(3) source : I.N.S.E.E., enquête de 1970 sur la formation et la qualification des français (F.Q.P. 1970) ; champ : personnes ayant un emploi en 1970.

(4) source : F.Q.P. 1970.

I - LA CHUTE DES NAISSANCES DANS LES FAMILLES AGRICOLES :

- 58 % DEPUIS 20 ANS

Ce n'est que depuis peu (1967) que l'I.N.S.E.E. établit la statistique annuelle des naissances selon la catégorie sociale du père. Mais on connaît l'évolution depuis 1952 du nombre annuel des familles non salariées qui bénéficient, en régime social agricole, de l'allocation pré-natale - 3ème fraction (1). Il s'agit du moins mauvais indicateur de la natalité agricole qui soit disponible pour une période assez longue (2).

Entre 1952 et 1972, le nombre annuel des naissances ainsi mesuré a baissé de plus de moitié. Après une relative stabilité entre 1958 et 1963, la chute est devenue particulièrement rapide : le taux annuel moyen de diminution est de 6,5 % entre 1963 et 1972.

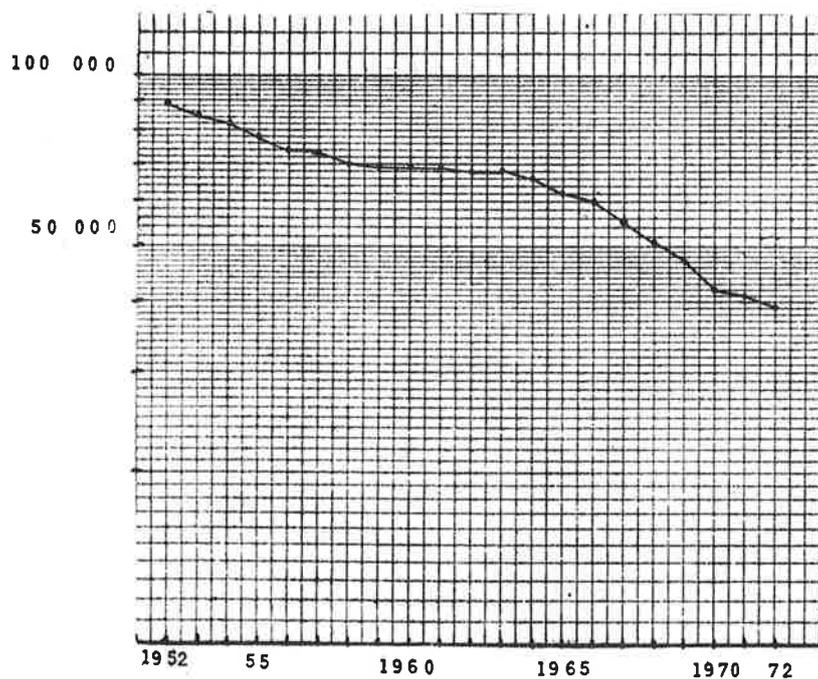
La chute s'est produite dans la totalité des départements mais elle est très variable selon les zones, le minimum étant de - 18 % dans le Var et le maximum de - 75 % en Savoie. L'ampleur de la diminution est en partie liée à l'importance de l'effectif initial des naissances : la proportion de départements où la baisse atteint et dépasse 50 % est de 76 % parmi ceux où il y avait plus de 1 000 naissances en 1952, de 62 % entre 500 et 1 000 et de 20 % en-dessous de 500. Mais un assez grand nombre de départements qui avaient peu d'enfants au temps d'origine (moins de 1 000), en ont vu cependant l'effectif décroître très fortement.

 (1) Relèvent de la section des non salariés du régime social agricole outre les exploitants de polyculture, de cultures spécialisées et d'élevage, les entrepreneurs de travaux agricoles, les artisans ruraux, les ostréiculteurs, mytiliculteurs et pisciculteurs. La comparaison entre le nombre d'allocations prénatales selon la M.S.A. et le nombre des naissances légitimes chez les agriculteurs exploitants selon l'I.N.S.E.E., qui est possible pour les années 1967 à 1971, montre que la statistique du régime social surévalue la natalité dans les familles paysannes d'environ 5 000 unités par an mais que le taux de diminution est le même dans les deux cas.

(2) Les conditions d'attribution des allocations prénatales n'ont pas été sensiblement modifiées au cours de la période considérée. Quant aux conditions d'assujettissement elles ont changé à partir du 1er janvier 1965 mais assez peu: le seuil a été porté d'1 ha environ en polyculture à 3 ou 4 ha selon les départements, ce qui a entraîné la radiation de très petites exploitations tenues généralement par des personnes âgées ou par des personnes ayant une activité principale non agricole.

La chute des naissances dans les familles d'agriculteurs
entre 1952 et 1972

nombre des allocations prénatales
(3ème fraction) versées aux personnes
non salariées en régime social agricole



1952	:	89 444
1953	:	84 911
1954	:	81 740
1955	:	78 210
1956	:	73 710
1957	:	73 023
1958	:	69 662
1959	:	69 417
1960	:	69 238
1961	:	68 587
1962	:	68 176
1963	:	68 307
1964	:	66 421
1965	:	61 888
1966	:	59 765
1967	:	55 493
1968	:	51 069
1969	:	46 901
1970	:	44 055
1971	:	41 913
1972	:	38 012

La chute de la nuptialité et de la fécondité

La diminution des naissances en milieu agricole est plus rapide que celle des mariages à cause de la baisse de la fécondité des familles paysannes. Dans ce domaine aussi des changements historiques se sont produits depuis quelques années. Alors que traditionnellement les agriculteurs font partie des catégories sociales les plus prolifiques, leur indice de fécondité est devenu, depuis peu, inférieur à celui de la moyenne de la population (1). Par rapport à la base 100 pour toutes les catégories sociales, l'indice des familles d'exploitants est passé de 104 en 1962 à 98 en 1968. Par contre, les familles de salariés agricoles restent le groupe social le plus fécond.

La baisse de la natalité agricole résulte d'abord de la diminution du nombre de jeunes ménages. Non seulement de moins en moins de jeunes restent à la terre, mais le déséquilibre des sexes entrave, en partie, la formation de nouveaux couples (cf. infra). Depuis 1969, il n'y a plus en France 20 000 mariages d'exploitants et de salariés agricoles par an. Par rapport au nombre total de mariages, celui des travailleurs agricoles n'est en 1971 que de 4,5 %.

(1) I.N.S.E.E., Données Sociales n°1, pages 172-173.

De moins en moins de mariages de paysans et de salariés agricoles

	1967	1968	1969	1970	1971
nombre de mariages d'agriculteurs exploitants	14 761	14 352	13 868	12 842	13 017
nombre de ménages de salariés agricoles	6 019	6 048	5 693	5 527	5 113
nombre total de mariages d'actifs agricoles	20 780	20 400	19 561	18 369	18 130
nombre de mariages dans l'ensemble de la population	345 578	356 615	380 829	393 686	406 416
<u>mariages d'actifs agricoles (en ensemble des mariages</u> (en %)	6,0	5,7	5,1	4,7	4,5

Source : I.N.S.E.E., statistique des mariages selon la catégorie socio-professionnelle de l'époux.

La baisse, en valeur absolue et relative, du nombre d'enfants nés dans les familles d'agriculteurs exploitants et de salariés agricoles.

	1967	1968	1969	1970	1971
nombre de naissances chez les agriculteurs exploitants	50 091	45 519	42 565	39 265	36 939
nombre de naissances chez les salariés agricoles	27 983	25 926	23 310	21 095	20 185
nombre total de naissances chez les actifs agricoles	78 074	71 445	65 875	60 360	57 124
nombre de naissances dans l'ensemble de la population	786 066	779 806	784 941	789 917	816 882
<u>naissances chez les actifs agricoles</u> (en ensemble des naissances (en %)	9,9	9,2	8,4	7,6	7,0

Source : I.N.S.E.E., statistique des naissances légitimes selon la catégorie socio-professionnelle du père.

Les conditions de reproduction de la classe paysanne ne sont plus du tout les mêmes quand à des générations nombreuses qui entrent nombreuses dans la profession agricole se substituent des cohortes réduites de 1/2 ou d'un 1/3, et qui ne s'orientent qu'en minorité vers l'activité agricole.

II - DE MOINS EN MOINS D'ENTREES DANS L'AGRICULTURE EN DEBUT DE VIE ACTIVE

La mesure d'un taux significatif d'entrée dans telle profession, en début de vie active, n'est pas aisée car il est fréquent que les jeunes occupent des emplois provisoires ou fassent des stages de durée variable à la fin de leur scolarité. En outre, faire une estimation complète pour une génération donnée implique d'attendre que tous les membres de cette génération aient commencé à exercer un emploi ; un taux calculé à une date donnée, pour un âge donné, traduit d'autant mieux le comportement général de la génération que la proportion des jeunes qui ont commencé à travailler est plus forte.

Ces précisions étant données, on voit que plus les générations d'enfants d'agriculteurs sont récentes, moins elles s'engagent dans l'agriculture. De 90 % pour les générations 1893-1913 le taux d'entrée (1) des fils d'exploitants agricoles s'abaisse à 81 % dans les générations nées avant 1936 et à 70 % dans celles de 1936-1954. Le taux n'est déjà plus que de 40 % pour les fils de salariés agricoles nés entre 1936 et 1954.

(1) taux d'appartenance aux catégories socio-professionnelles "agriculteurs exploitants" et "salariés agricoles" lors du 1er emploi exercé. Sources : enquête emploi de mai 1953 et enquête FQP de 1970.

Les jeunes ont de moins en moins souvent une première catégorie socio-professionnelle agricole

1) Cas des jeunes nés à la campagne

	1ère catégorie socio-professionnelle				
	agriculteur exploitant	salarié agricole	total des catégories agricoles	autres catégories	ensemble
fils d'agriculteurs exploitants					
.nés avant 1936	69,9	11,3	81,2	18,8	100
.nés entre 1936 et 1954	61,8	8,1	69,9	30,1	100
fils de salariés agricoles					
.nés avant 1936	5,8	60,0	65,8	34,2	100
.nés entre 1936 et 1954	6,6	33,7	40,3	59,7	100

2) Cas des jeunes nés en milieu non agricole

	1ère catégorie socio-professionnelle				
	agriculteur exploitant	salarié agricole	total des catégories agricoles	autres catégories	ensemble
garçons issus des classes supérieures et des classes moyennes					
.nés avant 1936	1,3	4,2	5,5	94,5	100
.nés entre 1936 et 1954	0,8	1,7	2,5	97,5	100
garçons issus des classes populaires					
.nés avant 1936	1,4	9,8	11,2	88,8	100
.nés entre 1936 et 1954	0,6	3,9	4,5	95,5	100

Regroupements effectués pour avoir des données significatives :
 - classes supérieures et moyennes = cadres supérieurs, patrons de l'industrie et du commerce, cadres moyens.
 - classes populaires = employés, ouvriers, personnels de service.

Source - I.N.S.E.E., enquête sur la formation et la qualification des français de 1970 ; champ : personnes ayant un emploi en 1970.

On va progressivement vers des taux d'entrée dans l'agriculture inférieurs à 50 %. Cette évolution est nettement entamée en Bretagne où la proportion des entrants, chez les jeunes nés entre 1945 et 1955, s'établit à (1) :

- 71 % pour les fils d'agriculteurs d'Ille-et-Vilaine
- 68 % pour les filles "
- 51 % pour les fils d'agriculteurs du Finistère
- 45 % pour les filles "

Les entrées en provenance des catégories sociales non agricoles, qui ont toujours été très faibles même dans les classes populaires, diminuent cependant, elles aussi. D'où il suit que l'origine sociale des nouveaux actifs agricoles varie peu : la proportion de ceux qui ont une origine non agricole est dans la catégorie des exploitants et des aides familiaux de 6 % avant 1936 et de 5 % après, dans la catégorie des ouvriers agricoles de 45 % et de 48 %. Le recrutement hors de l'agriculture reste minime pour les premiers mais apparaît considérable pour les seconds. En fait, il s'agit d'un recrutement très provisoire.

Avant de le montrer, il faut préciser quels sont les enfants d'agriculteurs qui choisissent d'exercer, au moins temporairement, le métier de leur père. Nos enquêtes faites en Bretagne pour les générations 1945-1955 montrent que les taux d'entrée varient selon le sexe, la formation reçue, la taille de la famille et de l'exploitation familiale (2).

 (1) Enquêtes faites en 1970 (Ille-et-Vilaine) et 1971 (Finistère).
 Source : Le destin scolaire et social des jeunes d'origine agricole
 (enquêtes en Bretagne), I.N.R.A. (Station d'Economie Rurale de Rennes),
 déc. 1972, 156 p.

(2) op. cit. Les définitions et conventions retenues pour déterminer si, lors du premier emploi, il y a eu entrées ou non-entrées dans l'agriculture, sont données aux pages 67 et 68 du document. Le taux d'entrée est le rapport du nombre de jeunes ayant eu un premier emploi agricole au nombre total de jeunes ayant commencé à travailler.

Taux différentiels d'entrée chez les enfants d'agriculteurs exploitants.

. Des taux d'entrée moins élevés pour les filles que pour les garçons

Si la différence n'est pas significative en Ille-et-Vilaine, elle l'est dans le Finistère. Cette opposition traduit le fait que ces deux départements se trouvent à des étapes différentes de l'histoire de la population agricole.

. Des taux d'entrée variant entre 0 et près de 100 % selon l'éducation reçue

Tantôt presque tous les jeunes entrent dans l'agriculture (cas des études agricoles courtes) (1), tantôt tous, ou presque, s'en détournent dès le premier emploi (cas des études supérieures ou de l'enseignement technique long). L'orientation d'emploi varie à la fois selon la nature et le niveau des études suivies. Dans l'exemple du Finistère (2), l'entrée dans l'agriculture est majoritaire en formations basses et courtes, sauf en formation technique (et en formation générale de 1er cycle chez les filles) et minoritaire en formation longue. Une éducation prolongée tend à détourner massivement les jeunes de la terre, dès l'entrée dans la vie active.

(1) La formation considérée est celle acquise au moment du premier emploi. Si ce premier emploi est un emploi d'apprenti, la formation retenue correspond à celle reçue avant l'apprentissage.

(2) département pour lequel on possède les informations les plus sûres (l'échantillon étant relativement important : environ 1 000 familles) et les plus détaillées.

Taux différentiels d'entrée dans l'agriculture, en début de vie active : cas des enfants d'exploitants agricoles nés entre 1945 et 1955, dans le Finistère.

1) taux selon la catégorie d'éducation la plus élevée (classement par ordre décroissant)

Garçons	Filles
1. formation agricole courte : 89	1. formation primaire : 74
2. formation primaire : 66	2. formation agricole courte : 63
3. formation générale de 1er cycle : 66	3. formation générale de 1er cycle : 46
4. formation générale de 2e cycle : 60	4. formation technique courte : 24
5. formation technique courte: 11	5. formation générale de 2ème cycle : 18
6. formation technique longue: 7	6. formation technique longue : 0
7. études supérieures : 4	7. études supérieures : 0

2) taux selon la taille de la famille et la dimension de l'exploitation des parents

	exploitations légumières		exploitations non légumières					
			.non spécialisées			.spécialisées		
	<10 ha	10 ha et +	<10ha	10-20 ha	20 ha et +	<10 ha	10-20 ha	20 ha et +
<u>garçons</u>								
- total	52	65	30	49	66	29	49	67
- taux d'entrée des titulaires d'une formation primaire, selon la taille de la famille								
1-2 enfants	80	89	27	88	100	-	-	92
3-4	70	100	38	59	93	-	73	89
5 et plus	62	82	38	47	79	-	60	75
<u>filles</u>								
- total	52	62	33	45	44	34	45	32
- taux d'entrée des titulaires d'une formation primaire, selon la taille de la famille								
1-2 enfants	100	-	40	90	-			
3-4	86	88	47	62	-			
5 et plus	62	90	59	68	78			

Les indicateurs de dimension de l'exploitation familiale sont la surface utile et des éléments d'intensité de la production : l'existence ou non de productions légumières (au moins 1 ha d'artichauts ou de choux-fleurs) et pour les exploitations non légumières ; l'existence ou non de productions végétales ou animales spécialisées.

. Une entrée moins fréquente quand la taille de la famille augmente et que la dimension de l'exploitation des parents diminue.

La fréquence d'un premier emploi agricole varie du simple au double entre les plus petites et les plus grandes exploitations, exceptions faites d'une part des garçons d'Ille-et-Vilaine qui ont des taux d'entrée si élevés qu'ils sont peu différents selon la taille des fermes, d'autre part des filles du Finistère dont l'entrée est à peu près aussi faible dans la plupart des exploitations.

Ces variations selon l'importance de l'exploitation familiale ne sont pas indépendantes de la nature et du niveau du savoir détenu par les jeunes. En Bretagne, où les superficies ne dépassent à peu près jamais 50 ha, les perspectives de revenus ne sont à peu près jamais suffisantes pour attirer les plus diplômés. Dans une telle région, ce n'est qu'en formations basses et courtes (et spécialement chez ceux qui ont un niveau C.E.P. ou brevet d'apprentissage agricole) que le taux d'entrée varie selon la taille de l'exploitation ou à la fois selon la taille de la famille et la dimension de l'exploitation.

Si, dans l'ensemble de la France, les entrées dans la profession agricole, en début de vie active, restent en moyenne fortes bien qu'en déclin, elles sont, depuis une vingtaine d'années, suivies de fortes sorties.

III - DE PLUS EN PLUS DE SORTIES HORS DE L'AGRICULTURE, EN COURS DE VIE ACTIVE

Dorénavant, plus de la moitié de ceux qui commencent leur vie active en agriculture n'y restent pas. Chez les fils d'exploitants agricoles, le taux de sortie est passé de 43 % dans les générations antérieures à 1936 à 50 %

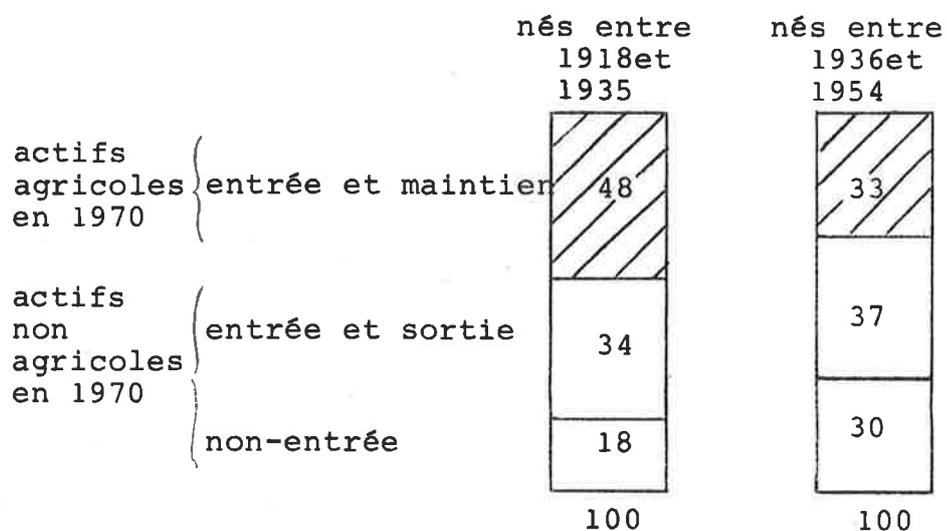
dans celles de 1936 à 1954 (1). L'évolution semble différente chez les fils de salariés agricoles (66 % et 64 %) mais, dans ce groupe social, le stade est atteint où l'exode agricole se réalise davantage par non-entrée que par sortie.

L'accroissement des flux de sortie se traduit sans doute par un étalement des âges de départ ; on quitte la terre de plus en plus tôt, mais aussi de plus en plus tard. Les taux d'exode semblent ^{par contre} toujours faibles chez les chefs d'exploitation, catégorie de travailleurs anciennement très inerte ; tout au moins le nombre d'exploitants candidats aux aides publiques à la mutation professionnelle a-t-il augmenté, au cours des dernières années, en valeur absolue et relative.

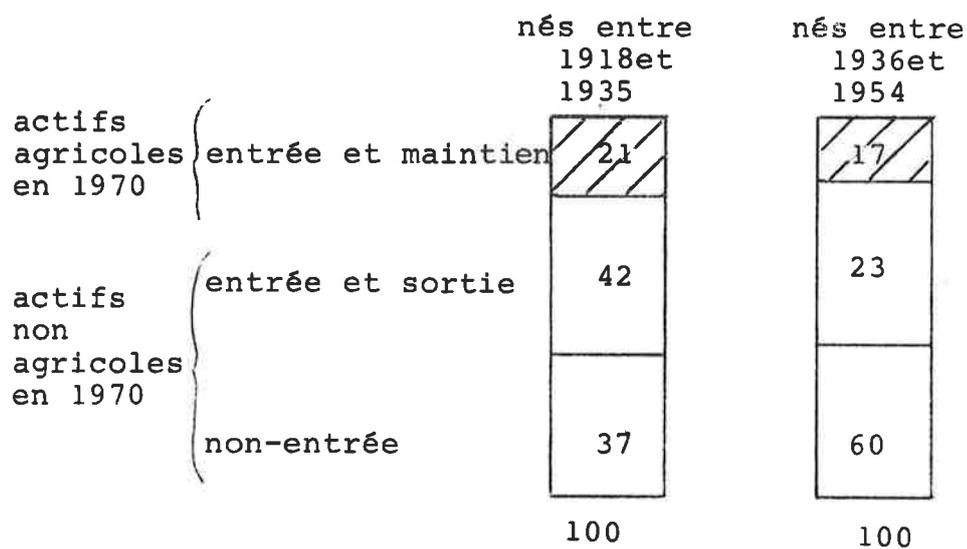
(1) Source des données : enquête FQP de 1970. Est considéré comme étant sorti de l'agriculture celui qui ayant eu un premier emploi agricole, occupe un emploi non agricole en 1970. D'autres sorties surviendront après 1970 ; le taux indiqué est donc un taux minimum, surtout pour les générations 1936-1954.

Des taux d'activité agricole de plus en plus bas chez les fils d'exploitants et de salariés agricoles

fils d'exploitants agricoles



fils de salariés agricoles



Un certain nombre de travailleurs nés à la campagne reviennent à la terre après avoir eu un premier emploi non agricole (2,5 % et 1,6 % chez les fils d'exploitants et de salariés agricoles nés entre 1936 et 1954). Mais ces retours sont, ou seront, peut-être moins nombreux qu'ils ne l'ont été autrefois (10,6 % et 6,5 % dans les générations antérieures à 1936), malgré l'apparition de nouvelles idéologies favorables à la vie champêtre.

Quant aux entrées dans la classe paysanne, en cours de vie active, de travailleurs nés hors de l'agriculture et qui avaient eu un premier emploi non agricole, elles sont bien inférieures aux sorties de travailleurs nés en milieu non agricole et qui s'étaient initialement orientés vers l'agriculture. Le rapport est d'environ 1 pour 5 dans les générations antérieures à 1936 et d'1 pour 8 chez les plus jeunes. Les sorties en cours de vie active sont en effet particulièrement nombreuses chez les entrants d'origine non agricole :

- 69 % (générations 1935 et avant) et 56 % (générations 1936-1954) chez les fils de patrons de l'industrie et du commerce.
- 80 % et 53 % chez les fils de cadres moyens et supérieurs.
- 74 % et 53 % chez les fils d'employés.
- 78 % et 82 % chez les fils d'ouvriers.

Pour éclairer davantage la question du recrutement définitif de main-d'oeuvre par l'agriculture, il faut préciser les critères de sélection.

Taux différentiels de sortie chez les enfants d'exploitants agricoles (1)

. Des taux de sortie plus élevés pour les filles que pour les garçons.

Il en est tout au moins ainsi dans le Finistère (62 % chez les filles contre 49 % chez les garçons, les taux étant de 54 % et 55 % en Ille-et-Vilaine). Les enquêtes bretonnes mettent en évidence trois modèles d'orientation d'emploi :

(1) En raisonnant à âge égal, car les taux de sortie varient d'abord selon l'âge.

- le modèle des garçons et filles d'Ille-et-Vilaine, qui se caractérise par de fortes entrées et de fortes sorties ;
- le modèle des garçons du Finistère : les non-entrées sont aussi fréquentes que les entrées et les sorties aussi fréquentes que les maintiens ;
- le modèle des filles du Finistère : les non-entrées sont supérieures aux entrées et les sorties aux maintiens. Dans ce cas le pourcentage d'active agricoles à l'enquête est très bas (18 %) ; il baissera encore compte tenu des projets déclarés de départ.

Nombreux sont les départements français où, comme dans le Finistère, les filles s'engagent moins et restent moins que les garçons dans l'agriculture. Les départs des filles précèdent et entraînent ceux des garçons ; mais il n'y a pas rétablissement complet de l'équilibre ce qui a pour effet, surtout depuis 1950, d'engendrer un célibat forcé chez les garçons qui demeurent à la terre (1).

. Des taux de sortie plus élevés chez ceux et celles qui n'ont pas reçu de formation agricole.

En cours comme en début de vie active, les taux de transfert hors de l'agriculture ne sont pas identiques selon la nature et le niveau de la formation scolaire. Les sorties sont plus fréquentes chez ceux et celles qui ont un niveau B.E.P.C., C.A.P. ou C.E.P. que chez ceux et celles qui ont fréquenté l'enseignement agricole court. Les différences sont moins grandes chez les filles du Finistère dont le taux global de sortie est très élevé.

. Les taux de sortie, comme les taux de non-entrée, augmentent quand la taille de la famille augmente et que la dimension de l'exploitation des parents diminue.

Il est remarquable que chez les garçons du Finistère il y ait une variation à peu près continue dans les pourcentages d'actifs agricoles selon à la fois la taille de la famille et celle de l'exploitation. Les fréquences s'ordonnent

 (1) Pour le développement historique du célibat paysan se reporter à :
 - G. Jégouzo, L'ampleur du célibat chez les agriculteurs, Economie et statistique, n°34, mai 1972, pp.13-22.
 - G. Jégouzo et J.L. Brangeon, Célibat paysan et pauvreté, à paraître dans Economie et Statistique.

d'une façon telle qu'une baisse de même ampleur dans l'orientation vers l'agriculture correspond soit à une baisse de surface, soit à une diminution de l'intensité de la production, soit à un accroissement du nombre de frères et soeurs (1). Si les tendances ne sont pas aussi régulières chez les filles, la proportion d'actives agricoles est à peu près toujours plus élevée dans les familles d'1 ou 2 enfants pour chaque taille d'exploitation.

Dans l'ensemble groupé des garçons et des filles, c'est uniquement lorsque la dimension de l'exploitation familiale est plus grande que les taux de maintien sont plus forts en formation agricole. Si la formation agricole courte est la seule éducation pour laquelle environ la moitié des jeunes, tout au moins des garçons, opte pour la condition paysanne, c'est parce qu'elle est à la fois plus fréquente et plus rétentrice sur les plus grandes exploitations.

(1) régularité non testée du fait de la faiblesse des effectifs.

Taux différentiels de sortie hors de l'agriculture, en cours de vie active : cas des enfants d'exploitants agricoles, nés entre 1945 et 1955, dans le Finistère

1) Taux selon la catégorie d'éducation la plus élevée (classement par ordre décroissant)

garçons		filles	
1. formation générale secondaire	: 82	1. formation primaire	: 68
2. formation technique	: 70	2. formation technique courte	: 67
3. formation primaire	: 66	3. formation secondaire générale	: 60
4. formation agricole courte	: 42	4. formation agricole courte	: 56

2) Fréquence des sorties et des maintiens selon la taille de la famille et la dimension de l'exploitation des parents

	exploitations légumières		exploitations non légumières					
			.non spécialisées			.spécialisées		
	<10ha	10 ha et +	<10ha	10-20 ha	20 ha et +	<10ha	10-20 ha	20 ha et +
<u>garçons</u>								
- taux de sortie	40	29	71	63	42	-	55	39
- % d'actifs agricoles, lors de l'enquête, selon la taille de la famille								
1-2 enfants	39	50	3	30	55	-	30	52
3-4	39	47	5	22	43	17	22	39
5 et plus	20	44	15	7	19	22	19	35
<u>filles</u>								
- taux de sortie	54	62	87	53	61	-	60	-
- % d'actives agricoles, lors de l'enquête, selon la taille de la famille								
1-2 enfants	33	30	6	36	20	-	38	27
3-4	27	32	4	13	13	8	7	39
5 et plus	13	14	4	15	22	6	12	-

Pour beaucoup l'emploi agricole est devenu une situation d'attente, mais parmi ceux qui sortent, certains déclarent qu'ils auraient souhaité rester. Ceci veut dire qu'un certain nombre de jeunes se concurrencent pour être agriculteur ; ceux qui l'emportent sont les héritiers des grandes exploitations. Alors que dans l'optique traditionnelle ne deviennent agriculteurs que ceux qui ne peuvent pas exercer un autre métier, maintenant la situation est souvent inversée, s'agissant tout au moins des titulaires de formations basses et courtes.

Mais il y a encore des projets de maintien définitif sur de petites surfaces. Dans le Finistère, 29 % des aides familiaux qui ne forment pas explicitement le projet de sortir de l'agriculture se trouvent sur des exploitations non légumières de moins de 20 hectares. La proportion de futurs petits exploitants est encore plus élevée en Ille-et-Vilaine où la concentration des exploitations s'effectue plus lentement.

Vers un tarissement quantitatif et qualitatif de la classe paysanne ?

Depuis une vingtaine d'années, la population active agricole française a tendance à se tarir rapidement pour plusieurs raisons : le nombre de naissances dans les familles paysannes n'a jamais décliné autant, les taux d'orientation vers l'activité agricole s'abaissent sans cesse de génération en génération, les jeunes nés en milieu non agricole se détournent, eux aussi, de plus en plus de la condition paysanne ; enfin, les retours à la terre restent rares, contrairement à une opinion fréquente. Ce déclin quantitatif s'accompagne-t-il, en moyenne, d'une élévation de l'éducation des nouveaux paysans ?

Si, chez les jeunes nés après la seconde guerre mondiale, la probabilité totale d'accès à l'agriculture est faible, elle augmente lorsque la taille de l'exploitation des parents est élevée, que le nombre d'enfants dans la famille est faible, que la réussite scolaire à l'école primaire est médiocre et qu'il y a fréquentation du cycle court de formation agricole. Dans la génération des pères il y avait déjà incompatibilité générale entre diplômes élevés et choix du métier agricole ; mais nombre de bons élèves de l'école primaire n'accédaient pas à l'enseignement secondaire et restaient à la terre. Dans la génération des fils, l'accès aux études secondaires se généralise et l'incompatibilité se situe maintenant entre la réussite scolaire précoce et le maintien dans l'agriculture ; d'où il suit que la faiblesse du niveau culturel définit, bien plus aujourd'hui que dans le passé, la condition paysanne. Si écrémage il y a, comme on le répète souvent, il se produit à une plus grande échelle maintenant qu'autrefois.
